



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS

ANNÉE 2015-2016

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École des Cœurs-Vaillants
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français et en mathématique	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE I.1 Pour l'année scolaire 2015-2016, atteindre un résultat moyen de 71% et plus à la compétence « raisonner » à l'aide de concepts mathématiques à chaque fin de chaque cycle.

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire de la compétence « raisonner » à chaque fin de cycle <i>Résultats de juin 2015 (année transitoire)</i> 1 ^{er} cycle : 82,1% 2 ^e cycle : 79,4% 3 ^e cycle : 71,0%	CIBLE FINALE : En juin 2016, le résultat moyen atteindra : au 1 ^{er} cycle 82% au 2 ^e cycle 79% au 3 ^e cycle 71%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats à l'aide d'outils comme GPI et Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités planifiées en lien avec le nouveau matériel didactique et des situations tirées de Bibliomaths	Enseignants	Toute l'année	CP
2. Utiliser diverses stratégies (exploitation de concepts et processus en contexte signifiant)	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	CP
3. Approfondir le sens du nombre au 1 ^{er} cycle	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École des Cœurs-Vaillants

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français et en mathématique	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
1.2 Pour l'année 2015-2016, faire vivre au moins trois activités de transition chez les élèves de 6^e année

INDICATEUR : Nombre d'activités de transition pour les élèves de 6 ^e année	CIBLE FINALE : D'ici juin 2016, trois activités ou plus seront vécues par les élèves de 6 ^e année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le recensement des activités vécues	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités diversifiées au niveau procédural (agenda, cadenas, etc.)	Enseignante de 6 ^e année	Toute l'année	Direction et CP
2. Visiter l'école secondaire (portes ouvertes)	Parents et enseignante de 6 ^e année	Début de l'année	École secondaire

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École des Cœurs-Vaillants

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français et en mathématiques	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
2.1 Pour l'année scolaire 2015-2016, atteindre un résultat moyen de 68% ou plus en lecture, chez les garçons, à la fin de chacun des cycles

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire des garçons en lecture à la fin de chacun des cycles <i>Résultats de juin 2015 (année transitoire)</i> 1 ^{er} cycle : 79,5% 2 ^e cycle : 73,8% 3 ^e cycle : 67,5%	CIBLE FINALE : En juin 2016, à la fin de chacun des cycles, les garçons atteindront un résultat moyen : au 1 ^{er} cycle : 79% au 2 ^e cycle : 73% au 3 ^e cycle : 68%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats à l'aide d'outils comme GPI et Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités variées en lien avec la lecture à tous les cycles et au préscolaire (ex. : les cinq au quotidien, exploitation de la littérature jeunesse, etc.)	Enseignants	Toute l'année	CP
2. Utiliser un référentiel commun de stratégies de lecture gradué par niveau et en faire un enseignement explicite	Enseignants, orthopédagogues	Toute l'année	CP
3. Participer à un programme de conscience phonologique	Enseignants du préscolaire orthopédagogues	Toute l'année	Programme Petit Mot, j'entends tes sons

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École des Cœurs-Vaillants

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève les compétences attendues en français et en mathématiques <input type="checkbox"/>	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
2.2 Pour l'année scolaire 2015-2016, atteindre un résultat moyen de 70 % ou plus en écriture, chez les garçons, à la fin de chacun des cycles

INDICATEUR : Le résultat moyen au sommaire des garçons en écriture à la fin de chacun des cycles <i>Résultats de juin 2015 (année transitoire)</i> 1 ^{er} cycle : 79,8% 2 ^e cycle : 76,1% 3 ^e cycle : 68,2%	CIBLE FINALE : En juin 2016, à la fin de chacun des cycles, les garçons atteindront un résultat moyen : au 1 ^{er} cycle: 79% au 2 ^e cycle : 76% au 3 ^e cycle : 70%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats à l'aide d'outils comme GPI et Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utiliser de manière différenciée un code de correction commun et progressif d'un cycle à l'autre	Titulaires et orthopédagogues	Toute l'année	Document école
2. Travailler des mots de la liste orthographique du MEESR en fonction de son niveau scolaire	Titulaires	Toute l'année	Document ministériel, CP
3. Apprendre un seul mode de calligraphie, l'écriture cursive, dès la 1 ^{re} année	Titulaires	Toute l'année	Ressource externe
4. Vivre des activités variées en lien avec l'écriture au quotidien (Les 5 au quotidien, exploitation de la littérature jeunesse, etc.)	Titulaires	Toute l'année	CP
5. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous les élèves selon les niveaux	Titulaires et orthopédagogues	Toute l'année	CP, document

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
--------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École des Cœurs-Vaillants
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à reconnaître aux élèves leurs différences et la diversité de leurs aptitudes et leurs intérêts en dispensant des services éducatifs différenciés d'aide et d'accompagnement.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, augmenter au seuil de réussite, le nombre d'élèves en situation d'échec en juin 2015, en français lecture et en écriture

INDICATEUR : Résultats des élèves étant en échec en français (en lecture et écriture) en juin 2015 <i>Résultats de juin 2015 (année transitoire)</i> <i>9 élèves sont en échec en lecture et en écriture</i>	CIBLE FINALE : D'ici juin 2016, 15% des élèves ciblés atteindront le seuil de réussite	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des résultats à l'aide d'outils comme GPI et Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités à l'aide de différenciations pédagogiques et de soutien professionnel	Titulaires et orthopédagogues	Toute l'année	CP
2. Favoriser le transfert en classe, des objectifs travaillés en dénombrement flottant	Titulaires et orthopédagogues	Toute l'année	CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École des Cœurs-Vaillants

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	---	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, atteindre la cible de 80% des élèves ayant un comportement respectueux envers autrui

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui démontrent des comportements sains et sécuritaires au code de vie de l'école.	CIBLE FINALE : D'ici mai 2016, 80% des élèves adopteront un comportement respectueux envers autrui	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation en mai 2016 (référence code de vie)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités en lien avec l'intimidation, la résolution de conflits et le développement de relations sociales.	Enseignants Psychoéducatrice TES	Toute l'année	Policier jeunesse Psychoéducatrice AVSEC
2. Souligner les bons comportements par des activités de valorisation.	Enseignants, Spécialistes Direction	Toute l'année	Le personnel de l'école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École des Cœurs-Vaillants
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à procurer aux élèves un environnement sécuritaire par la prévention et la promotion de la santé et du bien-être.	COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 2 de renforcement de la SIAA.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	---	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour 2015-2016, organiser des activités en lien avec une saine alimentation
--

INDICATEUR : Nombre d'activités réalisées durant l'année scolaire	CIBLE FINALE : D'ici juin 2016, effectuer au moins trois activités	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Nombre d'activités effectuées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Participer à des activités visant à promouvoir une saine alimentation (défi moi je croque, mois de la nutrition, etc.)	Enseignants	Toute l'année	Infirmière Guide alimentaire canadien

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École des Cœurs-Vaillants

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à organiser des activités physiques à l'école	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2015-2016, 90% des élèves de fin de cycle atteindront la cible finale attendue à l'épreuve de course continue

INDICATEUR : Résultat à l'épreuve uniforme de la CSP	CIBLE FINALE : En juin 2016, 90% des élèves de chaque fin de cycle, rencontreront les attentes suivantes : 2 ^e année : 5 min 4 ^e année : 10 min 6 ^e année : 15 min	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultat au test d'endurance CSP	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'inscrire à des activités physiques lors des récréations	Enseignants Spécialistes	Toute l'année	Enseignants
2. Vivre des activités parascolaires stimulantes (Volleyball, hockey, etc.)	Enseignants Spécialistes	Toute l'année	Enseignants
3. Exploiter les installations de la ville à proximité de l'école (terrain de soccer, volley-ball, baseball, football, pente, etc.)	Enseignants Spécialistes SDG	Toute l'année	Ville

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---------------------------------------

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École des Cœurs-Vaillants
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à sensibiliser les élèves aux différents programmes de la CSP	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2015-2016, présenter différentes activités aux élèves du 3e cycle pour les sensibiliser aux différents parcours offerts

INDICATEUR : Le nombre d'activités d'informations en vue de faire connaître les différents parcours offerts	CIBLE FINALE : Pour l'année 2015-2016, présenter trois activités	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Nombre d'activités effectuées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Vivre des activités en lien avec différents métiers (projet entrepreneurial, carrière d'un jour, présentation de différents métiers, etc.)	Enseignants Direction	Toute l'année	Communauté Enseignants CP

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2015-2016. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2016.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 10 novembre 2015. Le numéro de la résolution est 152-CÉ 15-16-20.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____